

BIENVENUE CHEZ



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

TENUE DE L'ADHÉRENT

Portez des vêtements appropriés à la pratique sportive. Il n'est pas possible de s'entraîner torse nu, ni en débardeur trop court, pour des mesures d'hygiène. Les vêtements recouvrant la tête sont interdits en club (*hors casquettes*).

PROTOCOLE D'HYGIÈNE

Afin d'assurer à tous la meilleure protection possible, nous avons adhéré et mis en place le process « GYM CLEAN », qui garantit la propreté des lieux. Des lingettes assainissantes sont mises à votre disposition. Utilisez des chaussures propres, dédiées exclusivement au club et à chauffer dans les vestiaires. L'utilisation d'une serviette sur le dossier des machines lors de sa séance est obligatoire. Merci d'utiliser les lingettes à votre disposition pour nettoyer les machines après chaque utilisation.

ACCÈS AU CLUB

Je badge à chaque passage d'entrée en club, aucune exception acceptée. Je ne dois pas donner l'accès au club à d'autres personnes, même pour un essai, en dehors des heures de présence de l'un des responsables du club (*auquel cas, le montant de la séance de 15€ sera due par l'adhérent ne respectant pas cette consigne et une exclusion permanente possible sans préavis*).

L'accès aux mineurs est formellement interdit sur les horaires en "d'accès libres", il est interdit de s'entraîner seul dans le club et un maximum de 19 adhérents peuvent s'entraîner en même temps en l'absence de personnel.

VESTIAIRES

Des cabines individuelles sont mises à votre disposition pour vous changer. Merci de respecter l'intimité de chacun. Je laisse mes affaires personnelles dans un casier que je libère à la fin de mon entraînement. Les casiers peuvent être fermés par un cadenas. Nous ne sommes pas responsables en cas de vol de vos effets personnels — merci d'être vigilants. Nous nous réservons le droit d'ouvrir des casiers fermés plus de 24h pour libérer l'espace aux autres adhérents.

COMPORTEMENT

Je range le matériel et les poids après leur utilisation, aux emplacements prévus. Je n'adopte pas un comportement pouvant nuire aux autres adhérents et au staff.

RÉSILIATION

En fin d'engagement annuel, à réception de ta résiliation, un préavis de 8 semaines est à respecter selon ta date d'inscription. Sans demande formelle de résiliation, l'abonnement se prolonge. Un préavis de 4 semaines pour les contrats sans engagement. Toute demande de résiliation anticipée avant la fin de ton engagement annuel devra être justifiée et accompagnée de justificatifs. Toute résiliation non justifiée sera refusée, le reste de la période d'engagement dû étant facturé.

ACCÈS PARKING

Son accès est strictement réservé aux adhérents du club, limité à votre temps d'entraînement (max 3h). Afin que tous aient accès à un stationnement, tout manquement à cette règle après deux avertissements entraînera l'exclusion définitive de l'accès au parking et l'enlèvement par fourrière. Merci de respecter les emplacements ne gênant pas la circulation (*accès PMR, issues de secours, etc.*).

Tout manquement à ces règles pourra voir votre responsabilité personnelle engagée, entraîner le blocage de votre carte d'accès au club et/ou engager la résiliation immédiate de votre abonnement.

Toute personne adhérente chez AWF souscrit à ce règlement intérieur et s'engage à le respecter.